

Véhicules			Stationnement		Catégories		Cartes d'accès/abonnements	Durée et frais de stationnement (les tranches horaires s'ajoutent, voir *exemple)					Tranche supplémentaire
Type	Hauteur	Sièges	Prise en charge	Dépose	Seuls des transports professionnels en lien direct avec les activités aéroportuaire sont autorisés.			0-15 min.	16-30 min.	31-45 min.	46-60 min.	*Exemple tarif pour 1 heure	> de 60 min, par tranche de 15 min.
Cars	+ de 2m50	et/ou de plus de 17 sièges, y compris chauffeur	Obligatoire en GR (niveau Arrivée)	Niveau Enregistrement recommandé, mais possible P6 (niveau Arrivée)	A	Cars avec abonnement - réguliers : avec concession ou autorisation OFT/GLCT de ligne régulière. - fréquents : l'estimation d'une "activité fréquente", basée sur les besoins en termes de facilité de paiement (carte d'accès) et financiers (comparaison avec les cars fréquents), est du ressort du transporteur. <i>A titre d'exemple : autocaristes locaux.</i>	Obligatoire (selon tableau)	CHF 0.- (compris avec la carte)				CHF 10.-	CHF 10.-
					B	Cars sans abonnement Uniquement en lien avec les activités aéroportuaires.	Pas nécessaire	CHF 10.-	CHF 10.-	CHF 10.-	CHF 10.-	CHF 40.-	CHF 20.-
Navettes	Navettes	et/ou de plus de 9 sièges, y compris chauffeur	Obligatoire en GR (niveau Arrivée)	Niveau Enregistrement recommandé, mais possible P6 (niveau Arrivée)	C	Navettes avec abonnement - régulières : avec concession ou autorisation OFT/GLCT de ligne régulière, autorisation de GA (navettes + parkings excentrés), "hôtels en pool". - fréquentes : l'estimation d'une "activité fréquente", basée sur les besoins en termes de facilité de paiement (carte d'accès) et financiers (comparaison avec les navettes fréquentes), est du ressort du transporteur. <i>A titre d'exemple : hôtels du site aéroportuaire, sociétés internationales.</i>	Obligatoire (selon tableau)	CHF 0.- (compris avec la carte)		CHF 5.-	CHF 5.-	CHF 10.-	CHF 10.-
					D	Navettes sans abonnement Uniquement en lien avec les activités aéroportuaires. Durant les weekends de la période hivernale (décembre à avril), l'accès à « Gare Routière - Parking P6 » n'est pas autorisé aux utilisateurs de la catégorie D. Ces derniers peuvent notamment utiliser les parkings P33 ou P4 (cartes d'accès délivrés selon conditions et tarifs en vigueur).	Pas nécessaire	CHF 5.-	CHF 5.-	CHF 5.-	CHF 5.-	CHF 20.-	CHF 20.-

Conditions :	Carte d'accès/abonnement :	Tableau de tarification en fonction de la motorisation du véhicule		
	Chaque véhicule des catégories A & C doit être obligatoirement en possession d'une carte d'accès.	Norme Euro : Essence ou Diesel	Tarif annuel TTC (voir points 5 & 6)	
1- Un seul véhicule par carte d'accès (cat. A, C). En cas d'oubli de la carte ou de présence avec un autre véhicule, le tarif "occasionnel" (cat. B ou D), selon le type de véhicule, s'applique.		Electriques ou à hydrogène	CHF 500.-	
2- Pour les catégories (A, C), après une période de stationnement, une fois la borne de sortie passée, il n'est plus possible de revenir à la borne d'entrée (pour un nouveau stationnement) dans un laps de temps de 15 minutes. La lecture automatique de la plaque d'immatriculation et/ou la carte d'accès permettent de limiter l'entrée.		Euro 7	CHF 1'300.-	
3- Les véhicules de moins de 2m et/ou de moins de 9 sièges (y compris chauffeur), n'ont pas accès, sauf exception et accord de GA, à ce parking "P6 - Gare Routière".		Euro 6	CHF 1'500.-	
4- Autres conditions d'application, voir document "Procédure d'accès au parking P6 - Gare Routière de Genève Aéroport", publié sur internet www.gva.ch/transporteurs		Euro 5	CHF 1'800.-	
5- Pour des raisons de facilité de renouvellement, les cartes d'accès sont valables dès le 1 ^{er} décembre de l'année précédente (N-1) jusqu'au 31 janvier de l'année suivante (N+1).		Euro 4	CHF 2'100.-	
6- Un rabais de 30% sur le tarif annuel de la carte d'accès est appliqué dès le 1 ^{er} juillet et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours (N).		Euro 3	Interdit d'accès	
Tarifs en francs suisse (CHF), TTC, sujets à modifications. Mise à jour : www.gva.ch/transporteurs		Euro 2	Interdit d'accès	